



MINUSCA

Communication du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, devant le Conseil de Sécurité sur la situation en RCA

21 Janvier 2021

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, distingués membres du Conseil de sécurité,

1. Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez de vous rendre compte des récents développements majeurs en République centrafricaine alors que la Cour Constitutionnelle ce 18 janvier vient de rendre publics les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 27 décembre en validant la réélection du Président sortant, Pr. Faustin Archange TOUADERA. Comme vous le savez déjà, la situation demeure tendue sur le terrain depuis la vague de violences qui a précédé le premier tour des élections, a émaillé celui-ci et se poursuit, du fait de la nouvelle coalition dénommée Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), dont les connivences avec certaines personnalités politiques, notamment l'ancien Président François Bozizé, sont désormais établies.

2. Or, depuis le 3 décembre, date de la validation de la liste définitive des candidats par la Cour constitutionnelle et du rejet par celle-ci de la candidature de l'ancien président Bozizé, ce dernier a mobilisé des éléments de certains des 14 groupes armés signataires de l'Accord de paix, qui se sont regroupés au sein de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) avec l'intention avouée d'abord d'empêcher la tenue des élections et, récemment, de provoquer la chute du Président Touadéra. Cette situation de violences causée dans les régions par les groupes armés alliés - UPC, 3R, MPC, ainsi que certaines factions du FPRC et des anti-balaka -

contre les populations civiles, les autorités publiques, les forces de défense et de sécurité et la MINUSCA, met à l'épreuve les capacités de la Mission à assurer ses tâches essentielles de protection des populations civiles dans un contexte politico-électoral tendu, exacerbé par des clivages identitaires. C'est pourquoi, je vous remercie de votre soutien qui a permis la mise en place rapide du déploiement des troupes et des hélicoptères de la Mission Intégrée des Nations Unies au Soudan du Sud dans le cadre de la coopération intermission. Ceci a permis de hausser non seulement les capacités de la Mission, mais aussi le moral du personnel qui travaille dans des conditions particulièrement difficiles, surtout avec la COVID. Je vous en suis reconnaissant.

3. La seule réponse durable aux défis actuels, cependant, est sûrement politique. La réélection du Président Touadéra, en effet, va bénéficier la Nation seulement si le nouvel Exécutif va être à mesure d'apaiser les esprits en bâtissant des ponts avec les acteurs politiques de l'opposition, ainsi qu'avec les couches sociales qu'ils représentent. Un Gouvernement encore plus intégré sera désirable, avec un remplacement des éléments les plus radicaux par des membres plus impliqués dans la paix et la réconciliation en la RCA. Par ailleurs, un dialogue renoué avec les éléments des groupes armés qui ont opté pour rejoindre la CPC, mais qui n'ont pas commis des crimes graves, va être fondamental pour cheminer sur un parcours de réconciliation qui puisse stabiliser le pays sans compromettre la recherche de la justice et de la lutte contre l'impunité. Un équilibre vraiment difficile à obtenir, celui entre Justice et Paix, dont la recherche est au cœur de chaque processus de paix vertueux! Le deuxième anniversaire de la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation devrait sûrement offrir une nouvelle opportunité pour réaffirmer l'engagement des signataires aux valeurs contenues dans l'Accord, ainsi que pour revitaliser ses mécanismes de mise en œuvre, qui vont pouvoir atteindre

leur potentiel seulement grâce au plein soutien de tous les acteurs concernés.

Monsieur le Président,

4. Permettez-moi d'appeler votre attention sur les défis sécuritaires actuels de la partie nationale que nous appuyons. Les éléments des Forces de défense et de sécurité, dont environ 2600 militaires, issus du recrutement de juillet 2020, n'ayant bénéficié que de 2 mois de formation, et environ 1000 nouveaux gendarmes et policiers disposent de capacités tactiques limitées et semblent encore peu aguerris au terrain. A cela s'ajoute le manque de moyens logistiques et matériels pour pouvoir mettre en œuvre leurs missions. La résultante est la grande désertion observée lors des premiers assauts des rebelles. Cette situation est aggravée par une faible chaîne de commandement, le manque de sanctions dû à la non-opérationnalité des institutions de contrôle interne au sein des Forces de défense et de sécurité comme l'inspection générale des Forces Armées, la Justice militaire et le commandement militaire. Les manquements et les violations des droits humains sont fréquents. Tout en reconnaissant les efforts déployés jusqu'à présent dans la réforme du secteur de la sécurité, il est important que le Gouvernement redouble ses efforts, avec un accompagnement plus coordonné et axé de la communauté internationale, à construire des institutions et une gouvernance durable du secteur de la sécurité, y compris dans la gestion des armements. Un travail sérieux sur le contrôle des frontières doit être aussi entamé. Sans ces accents, l'État ne pourra pas se défendre et le pays aura du mal à se relever. Cela continuera de causer aux populations des traumatismes répétés.

5. L'analyse des capacités de la Mission en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire, de la fiabilité des forces de défense et de sécurité intérieure montre que la CPC va poursuivre ses violences et ses attaques partout où elle pourra, pour attenter à la stabilité des institutions centrafricaines et à l'intégrité du territoire. C'est dire que si les capacités actuelles de la Mission seront davantage éprouvées au

moment même où plus que jamais elle doit veiller à la protection des civils et faciliter la délivrance de l'assistance humanitaire, sérieusement impactée par les dernières vagues de violences et les menaces de la CPC, il faut une stratégie d'aménagement du mandat. Dans cette perspective, une augmentation substantielle des effectifs des composantes en uniforme de la Mission en l'occurrence la Force, la Police et l'Administration pénitentiaire, devrait lui permettre de maintenir sa posture robuste tout en disposant d'une plus grande mobilité. A cet égard, considérant la multiplication des violences et l'adoption des embuscades comme mode opératoire par les combattants de la CPC qui ont causé à ce jour plus de cinq morts parmi les casques bleus, je vous saurais aussi gré Monsieur le Président, de la prorogation **de quelques mois** de la coopération intermission déjà rapidement mise en place grâce au soutien fort de ce Conseil, à travers le déploiement des troupes et des hélicoptères de la Mission Intégrée des Nations Unies au Soudan du Sud.

6. La Force fait aujourd'hui face à un changement de paradigme. Les groupes armés appartenant à la CPC s'en prennent volontairement à toute manifestation de l'État, qu'ils soient fonctionnaires à l'instar des préfets ou encore membres des forces de défense et de sécurité. De plus, les pertes récentes dans les rangs de nos casques bleus à Grimari comme à Bangassou montrent désormais la volonté de ces groupes armés de s'attaquer directement à la Mission. Enfin, les difficultés rencontrées par les FDS depuis plus d'un mois sont importantes et laissent des zones entières vides de toute représentation de l'État.

Pour faire face à cette nouvelle menace qui pourrait s'installer durablement sur le territoire centrafricain si notre demande n'était pas entendue, la réponse de la Mission et tout particulièrement de la Force se doit d'être franche, nette et robuste. Les troupes actuellement déployées agissent sur un territoire extrêmement vaste et peu fourni en voie de communication. Par ailleurs, la Force ne dispose que de forces de réaction limitée en effectif ne pouvant agir sur l'ensemble du territoire du fait de l'étendue du pays. Enfin, des capacités critiques (drones, hélicoptères d'attaque,

capacités de franchissement ou encore forces spéciales) sont absentes du théâtre d'opérations et obèrent d'autant notre capacité d'action comme de réaction.

La Force a établi en parallèle des actions de combat en cours, une revue de ses capacités pour lui permettre de répondre dans la durée à cette nouvelle menace qui déstabilise un peu plus le pays. La proposition de génération de forces a été construite, étayée et pesée pour assurer une résolution durable du conflit. Si elles peuvent paraître importantes en première approche (3000 casques bleus demandés), ces troupes additionnelles permettront à la mission de disposer d'un outil robuste et adapté à la menace. Proposition est donc faite de rehausser le plafond des casques bleus autorisés à 14 650 soldats (Pour plus de détails, voir le document en annexe intitulé « Surge de la Force »).

7. Lors des attaques de la périphérie de Bangui le 13 janvier, comme dans d'autres opérations récentes, la composante police de la MINUSCA a mobilisé son potentiel au maximum pour accompagner les opérations militaires et réponses civiles. La composante UNPOL, notamment ses unités spéciales (*Formed Police Units* - FPU) mène des actions robustes proches des modes opératoires militaires pour la protection des civils, mais assure aussi les volets judiciaires et policiers. UNPOL apporte un soutien à la Cour pénale internationale, à la Cour pénale spéciale et à d'autres juridictions, afin de remettre à la justice les présumés auteurs de crimes majeurs. Les demandes des chefs de bureau et de nombreuses entités MINUSCA excèdent souvent les capacités UNPOL. En l'absence de perspective d'accroissement des ressources UNPOL, le seul levier est donc d'améliorer la performance mais aussi de prioriser à l'extrême. La composante UNPOL continue à travailler avec le siège pour des profils spécialisés aux tâches, mais nous nécessiterons une augmentation du nombre d'officiers de police individuels et des unités de police constituées pour pouvoir répondre à toutes les tâches dans tous les bureaux de terrain.

8. Au regard de l'évolution de la situation et la mise en détention de présumés combattants, la chaîne pénale se trouve mise à rude épreuve. Tout en souhaitant une

accélération des procédures contre les détenus, il faudra trouver une solution à la surpopulation carcérale que viennent aggraver les gardes à vue et les détentions provisoires prolongées. La stratégie de démilitarisation des prisons étant à ses débuts, le renforcement des effectifs des officiers de l'Administration pénitentiaire est un besoin réel pour lequel la Mission devra aider les autorités centrafricaines à répondre

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, distingués membres du Conseil,

9. Je profite de cette occasion pour demander la levée des réserves sur notre soutien logistique aux Forces armées centrafricaines comme prévu au paragraphe 32 a) iv) du mandat de la MINUSCA. Actuellement, nous ne pouvons fournir qu'un soutien logistique «limité» pour le redéploiement progressif d'un nombre «limité» d'unités des Forces armées centrafricaines formées ou certifiées par l'EUTM-RCA, et d'un nombre «limité» de forces de sécurité intérieure contrôlées ou formées, engagées dans des opérations conjointes avec la MINUSCA qui incluent une planification conjointe et une coopération tactique, afin d'appuyer la mise en œuvre des tâches actuellement mandatées à la MINUSCA, y compris de protéger les civils, et d'aider les autorités nationales à rétablir et à maintenir la sécurité et l'état de droit. Nous sollicitons du Conseil la capacité, comme cela avait été accordé dans le mandat de la MONUSCO, de fournir un soutien logistique « adéquat » aux forces de sécurité centrafricaines, à savoir à des fins de protection des civils, de restauration et de maintien de la sécurité publique et de l'état de droit, mais aussi pour établir durablement des mécanismes de gouvernance, de commandement et de contrôle, et sécuriser les frontières du pays.

10. C'est le moment et le lieu de vous rappeler le contexte sous-régional marqué par la multiplication et la sophistication des réseaux transfrontaliers de crimes

organisés. C'est pourquoi, je suggère, Monsieur le Président, que, pour combattre les réseaux criminels et les milices armées transfrontalières impliqués dans le trafic d'armes, dans une transhumance agressive, et dans l'exploitation illicite des ressources naturelles, on revitalise les commissions bilatérales (paragraphe opératoire 6 de la Résolution 2552), aussi en adoptant des méthodologies novatrices de coopération sécuritaire transfrontalière telles que l'institution d'un Centre de fusion des renseignements à Goma par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en novembre 2011, ainsi d'exhorter le gouvernement à relancer les mécanismes conjoints de sécurité, surveillance et gestion de frontières auxquels la MINUSCA pourra apporter son soutien. Ces éléments sont d'autant plus importants que les pays voisins sont également des facilitateurs de l'APPR. Sur le plan interne, un soutien technique plus accru à la "Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre" pour la mise en œuvre de son plan d'action national de juillet 2019 pourrait aider à assurer une gestion responsable des armes et munitions du gouvernement et à contrôler la circulation des armes dans le pays.

11. En raison de l'austérité budgétaire du pays, le soutien à la restauration de l'autorité de l'Etat dans le secteur minier, à travers la redynamisation du cadre institutionnel et juridique de la sécurité minière en lien avec le processus de Kimberley serait un outil idéal de relance économique. Alors que les groupes armés poursuivent l'exploitation des ressources minières afin de renforcer leurs propres capacités il est essentiel de mettre en avant et de soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat sur cette activité afin de permettre d'une part, la réduction de la menace des groupes armés et d'autre part, une réappropriation des ressources par l'Etat afin, *in fine*, de conduire à une meilleure redistribution des richesses qui se traduirait par une baisse de la pauvreté. Nous plaidons donc pour un mandat autorisant davantage des ressources pour soutenir les forces de sécurité et de défense nationales à cette fin.

Monsieur le Président,

12. Plus précisément, nous devons réfléchir à la meilleure manière dont la communauté internationale - l'ONU, les partenaires bilatéraux et les acteurs régionaux - pourrait soutenir collectivement le renforcement de la gouvernance et la construction assidue des institutions du pays. La République centrafricaine court un grave risque de recul en matière de sécurité et consolidation de la paix, ce qui pourrait saper tout ce que ce Conseil et les partenaires de la République centrafricaine ont contribué à construire. Cependant, pendant cette crise, les Centrafricains et les Centrafricaines ont démontré, par leur comportement courageux, qu'ils ne sont plus disposés à tolérer qu'on utilise la violence pour les priver d'un droit fondamental tel qu'est le droit de vote. En grand nombre, les citoyens et les citoyennes ont bravé la menace des armes et sont allés voter à risque de leur propre intégrité physique, et cela en dépassant les vieux conflits identitaires que les mêmes groupes armés - qui maintenant essaient de subvertir l'ordre constitutionnel - ont trop souvent manipulé, afin de justifier leur existence. La résilience, l'engouement dont le peuple centrafricain a fait preuve durant les élections du 27 décembre dernier encouragent la Mission et toute la Communauté Internationale à continuer de les appuyer sur la voie de la réconciliation, la reconstruction, le dialogue, et l'inclusion, comme indiqué par l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique. Elle est une voie certainement difficile, mais qui reste la seule et unique à même de mener vers une paix durable. Ainsi, j'appelle ce Conseil pour examiner les mesures les plus appropriées pour garantir une adaptation de la MINUSCA à la nouvelle situation.

Je vous remercie.